



DATE DE PUBLICATION : 20 février 2024

Le Gouverneur de la Banque de France,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L. 330-1, R. 330-2 et R. 330-3,

DECIDE

Article 1er : Monsieur Yvan BAZOUNI, Chef du service du Droit institutionnel et social de la direction des Services juridiques, est désigné en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) de la Banque de France.

Article 2 : Les coordonnées professionnelles de Monsieur Yvan BAZOUNI en qualité de PRADA sont les suivantes :

Banque de France Direction des Services Juridiques
PRADA - M. Yvan BAZOUNI - S2D-1711
31 rue Croix des Petits Champs
75049 Paris Cedex 1

Article 3 : La désignation de Monsieur Yvan BAZOUNI en qualité de PRADA sera mise en ligne sur le site internet de la Banque de France.

Article 4 : La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 5 février 2024

François VILLEROY DE GALHAU